



Livret d'accueil

IREPS Corse



L'équipe de l'IREPS Corse a le plaisir de vous accueillir dans le cadre de votre projet de formation.

Ce Livret d'accueil vous informe sur l'organisation de la formation que vous allez suivre

Il vous permet de connaître toutes les conditions et les informations pratiques ainsi que les conditions de déroulement pédagogique et administratif de votre formation.

Il vous permet de trouver facilement les solutions logistiques et techniques qui ont été mises en place afin que ce moment privilégié se déroule dans les meilleures conditions.

Nous mettons tout en œuvre pour que la formation corresponde à vos attentes et restons à votre écoute durant cette période.

Très bonne formation à vous

L'équipe de l'IREPS Corse

L'IREPS Corse en quelques mots

L'IREPS Corse est une association loi 1901 qui a pour objet l'amélioration de la qualité des actions en éducation et promotion de la santé.

Elle agit pour la santé de toutes et tous avec comme prérequis la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, l'utilisation de démarches participatives inhérentes à la santé communautaire. Elle développe ses activités selon les principes de la charte d'Ottawa qui fonde la promotion de la santé. Notre association s'adresse à tous les professionnels du sanitaire, du social, du médico-social et de l'éducation de la région mais aussi aux responsables de politiques de santé, aux élus, aux étudiants, aux bénévoles.

L'IREPS possède des missions structurelles telles que le conseil méthodologique, l'évaluation, la formation, la communication, la documentation et l'élaboration d'outils. Elle porte aussi des missions spécifiques avec l'animation et la coordination de dispositifs et de projets : l'animation territoriale, la plateforme d'éducation thérapeutique, le centre de ressources documentaires ainsi que la PRAMCA. Notre association appartient à un réseau, la Fédération Nationale d'Education et de promotion de la Santé, qui regroupe l'ensemble des IREPS de France. L'IREPS Corse constitue le relais officiel de Santé Publique France en région.

La formation à l'IREPS Corse

L'IREPS Corse est un organisme de formation enregistré sous le numéro 94202120720 auprès du préfet de région CORSE

Le travail de formation, d'accompagnement, de documentation proposé à l'IREPS Corse repose sur les valeurs de la promotion de la santé définies dans la Charte d'Ottawa Organisation Mondiale de la Santé, 1986) :

- Une approche globale et positive de la santé
- Une approche par déterminants de la santé
- La réduction des inégalités sociales et territoriales
- Le développement des aptitudes individuelles et du pouvoir d'agir
- La facilitation de l'expression de la population

Formateurs(trices)

Votre Formateur est reconnu dans notre processus de recrutement, pour ses qualités et son expertise professionnelles.

Il maintient ses connaissances en continu dans son domaine d'activité. Nous accompagnons nos formateurs dans la maîtrise des méthodes et le développement de leurs compétences professionnelles. Une veille sur les méthodes et les outils pédagogiques est effectuée pour que les formations de qualité et orientées au plus près de vos besoins.

Démarche pédagogique

Les formations sont réalisées à partir de pédagogies actives et dynamiques avec la prise en compte des besoins de chaque participant en amont de la formation. Elles s'appuient sur des apports théoriques sans cesse réactualisés ainsi que sur des mises en situation. Les techniques d'animation sont sélectionnées, testées et adaptées aux thématiques. Une attention particulière est portée aux réflexions partagées ainsi qu'aux échanges de pratiques entre les participants.

La démarche pédagogique vise à travailler sur les représentations, les pratiques, l'expertise des participants afin de les mettre en perspective sur la thématique dont il est question.

L'analyse du besoin

Une analyse des besoins est effectuée en amont de chaque projet de formation avec la structure dont vous dépendez. Ainsi des objectifs pédagogiques ont pu être défini et aboutir à ce programme de formation. A votre inscription au programme de formation vous allez ou avez renseigné un questionnaire pré formation.

Ce questionnaire permet au formateur (trice) de prendre connaissance de vos attentes et de vérifier l'adéquation du programme aux besoins formulés. Ces éléments visent à proposer un contenu orienté vers vos préoccupations et à faciliter la transposition des situations pédagogiques dans votre contexte professionnel.

Le contenu de la formation

La fiche programme détaillé de la formation qui vous a été envoyée met en parallèle les objectifs opérationnels de la formation, les méthodes pédagogiques utilisées, les moyens d'encadrement et les modalités d'évaluation des acquis et de satisfaction des participants.

L'invitation

Un mail contenant les informations inhérentes à la session de formation vous a été envoyé.

Présence

Vous devez être présent(e) aux horaires de la formation indiquées sur le programme de formation ou convenues avec votre Formateur. En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, merci de nous contacter.

Une feuille d'émargement est signée à l'issue de chaque demi-journée, par les participants et les formatrices.

Horaire

La formation est prévue sur une durée journalière de 7 heures entrecoupées de temps de déjeuner et de pause.

Une pause de 10 minutes le matin et l'après-midi de la formation est prévue.

L'heure de déjeuner est convenue d'un commun accord entre le Formateur et les participants.

Ressources pédagogiques

Selon le programme de la formation, il vous est remis durant la formation : le livret d'accueil en format numérique (pdf le plus souvent) ; le support de formation, les fiches techniques, ainsi qu'une bibliographie.

Qualité

L'IREPS Corse est engagée dans une démarche qualité rigoureuse qui a pour objectif l'amélioration continue du travail mené par l'IREPS Corse dans le domaine de la formation.

Satisfaction

Une évaluation est réalisée après chaque journée afin de vérifier le degré de satisfaction et l'atteinte des objectifs des participants, ainsi que leur ressenti sur la qualité des méthodes employées.

Suivi et transfert de connaissances

Une évaluation des connaissances est réalisée lors de travaux pratiques ou de mises en situation.

Une reprise de contact à six mois est effectuée pour connaître les apports de la formation pour la pratique professionnelle ainsi que les éventuels besoins des participants dans le cadre du développement de leurs compétences.

Une attestation de suivi de la formation est délivrée à l'issue de la formation.

L'attestation de fin de formation est à conserver, elle a pour objet de capitaliser les résultats des formations suivies tout au long de votre vie professionnelle, notamment pour les actions de courte durée ne donnant pas lieu à une certification.

Accessibilité

Les locaux de l'IREPS Corse sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute question, vous pouvez nous contacter.

Cécilia MICHELI, Référente Pôle Formation cecilia.micheli@promotionsante.corsica

06.14.27.72.64

IREPS Corse

Résidence les jardins de Bodiccione

Bat C1

Boulevard Louis CAMPI

20090 Ajaccio

formation@promotionsantecorse.corsica

contact@promotionsante.corsica

www.ireps.corsica

